

Plan d'amélioration Préfecture des Alpes-Maritimes

Depuis 2011, la préfecture des Alpes-Maritimes est engagée dans une démarche qualité afin d'améliorer l'accueil des usagers dans ses locaux.

Dans le cadre de la labellisation Qual-e-pref, le référent qualité formalise, par le biais d'un plan d'amélioration, les actions à mettre en œuvre pour veiller à l'amélioration continue du service public et des conditions d'accueil en préfecture.

Les agents de la préfecture, pleinement intégrés au sein de la démarche qualité, participent activement à la définition des pistes d'amélioration.

Pour nous aider à progresser, nous vous invitons à nous faire part de votre retour d'expérience notamment par le biais de nos enquêtes de satisfaction ou grâce à la page « *Contacts* » de notre site Internet en sélectionnant le thème « *Suggestions* »

NOS ACTIONS POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

**Création d'une
nouvelle page
« Contacts » avec 38
thèmes pré-définis**

**Rénovation de
l'espace détente et
des toilettes pour
améliorer les
conditions d'accueil
en préfecture**

**Modernisation de
la signalétique et
de l'affichage en
préfecture**

**Travaux de
modernisation du
centre opérationnel
(COD) pour améliorer
la gestion de crise**

**Intensification des
formations pour
l'accueil des
personnes en
situation de
handicap**

**Travaux
d'aménagements des
points d'accueil
numérique
(d'ici 2023)**

